

DOSSIER DE PRESSE

 **VIOLENCES
CONJUGALES**
les enfants
sont aussi
les victimes



Loiret
votre Département 

Contact presse : Élie Poupin
elie.poupin@loiret.fr • 02 38 25 43 38

SOMMAIRE

Introduction

- I. Tous aux couleurs d'« Orange the world » le 25 novembre**
- II. Une campagne d'intérêt général conçue avec les partenaires du territoire**
- III. L'action quotidienne du Département pour prévenir, signaler les violences et prendre en charge les victimes**
- IV. Structures d'accueil et d'accompagnement dans le Loiret**

Introduction

Les faits et les signalements de violences au sein des familles ne cessent d'augmenter. En France, 125 décès sont à déplorer en 2020 (102 femmes et 23 hommes), et 14 enfants sont décédés dans le cadre des violences au sein du couple*. En moyenne 143 000 enfants vivent au sein d'un foyer où une femme a déclaré des violences, et 42% de ces enfants auraient moins de 6 ans**.

Ces chiffres interpellent sur les répercussions des violences entre parents, sur le développement et la santé des enfants.

Qu'ils assistent ou non aux scènes de violences entre leurs parents, les enfants sont toujours affectés et victimes. **Parler des violences conjugales, c'est donc aussi agir pour protéger les enfants.**

C'est ce message fort, qui s'inscrit dans sa mission de protection de l'enfance, que le Département du Loiret choisit pour sensibiliser les loirétains au fléau des violences conjugales. Une grande campagne d'intérêt général a été lancée sur ce thème le 1^{er} novembre (réseau d'affiches et d'annonces, spots radio, sacs à pharmacie).

Le 25 novembre, pour accompagner la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le Département encouragera les institutions, médias, communes, **à s'habiller en orange**: (illuminations de bâtiments, logos, réseaux sociaux), couleur désignée par l'ONU pour symboliser universellement cette lutte.

Le « Ruban blanc », marqueur lorsqu'il est porté de l'engagement à être vigilant et concerné, sera distribué largement sur le territoire.

Pour la première fois en France, **le violentomètre** des violences conjugales a été adapté avec une gradation de leur impact sur les enfants. Il sera distribué aux professionnels de l'enfance et diffusé **sur 30 000 sacs à pain** afin d'interpeller parents victimes et auteurs, les inciter à solliciter de l'aide, les aider à verbaliser ou à prendre conscience de l'impact de ces violences.

**source : MIPROF 2020 **INSEE 2010/2015*

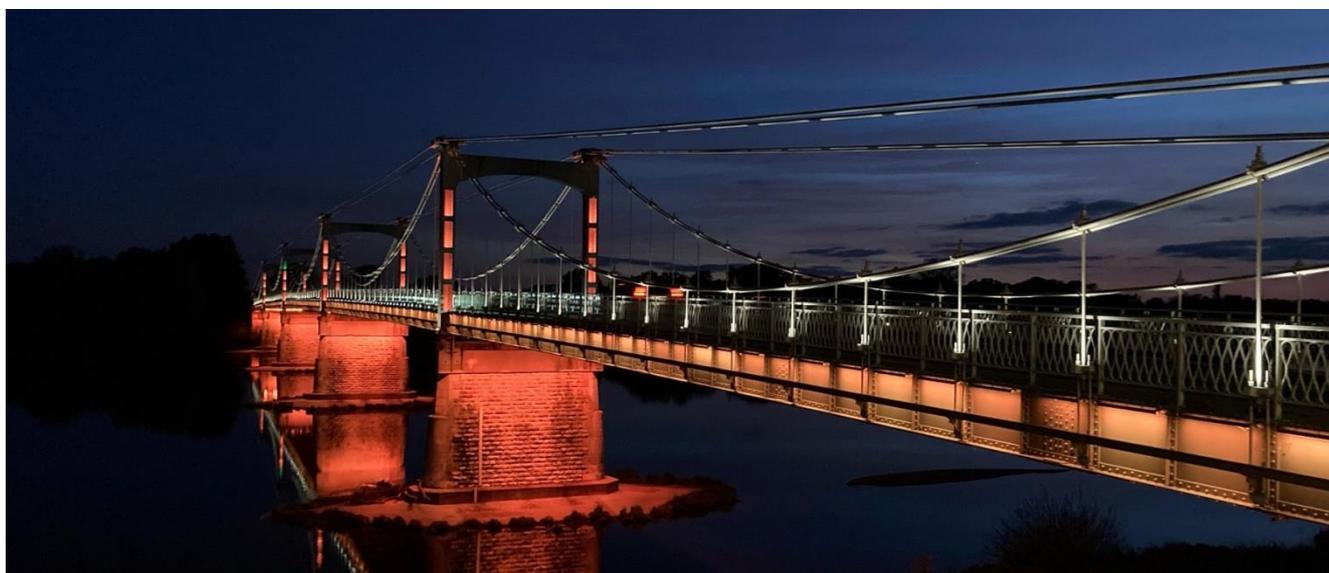
I. Tous aux couleurs d'« Orange the world » le 25 novembre

Le Département participe à la campagne onusienne « Orange the world » pour l'élimination de la violence envers les femmes. Depuis 2014, la couleur a été choisie pour symboliser universellement cette lutte.

L'hôtel du Département est depuis le 1^{er} novembre illuminé chaque soir en orange. La collectivité invite les institutions, médias, et communes à accompagner le **25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**, en s'habillant également : illuminations de bâtiments, logos, réseaux sociaux...



La ville de Châteauneuf-sur-Loire s'est jointe au mouvement en éclairant son pont.



II. Une campagne d'intérêt général conçue avec les partenaires du territoire

Un groupe de travail a été créé en mai 2021 afin de concevoir une campagne de prévention des violences faites aux femmes. Il a associé l'AIDAPHI, le CIDFF, le Planning familial, l'Aide aux Victimes du Loiret la Préfecture, et la Direction petite enfance, enfance, famille du Département.

Les travaux ont porté sur les enfants exposés directement ou indirectement aux violences entre leurs parents. Quel que soit leur âge, cela met leur santé et leur développement en danger. Certains enfants peuvent développer des signes d'alerte (troubles de la santé, difficultés scolaires, stress, repli sur soi, agressivité, mise en danger, etc...), d'autres peuvent ne montrer aucun signe. Ils ne sont pas moins en danger et co-victimes des violences.

C'est donc cet angle de l'impact des violences conjugales sur les enfants qui a été choisi par le Département pour sa campagne. D'une part, car la protection de l'enfance est au cœur de ses missions, et car le déclencheur de la prise de conscience dans les situations de violence conjugale est souvent de sauver ou préserver les enfants.

Le violentomètre, pour aider à la prise de conscience

Il n'est pas toujours évident de se rendre compte que l'on est victime de comportements violents de la part d'un conjoint ou d'une conjointe. La jalousie et la possessivité ont tendance à être assimilées à des preuves d'amour. Or, fouiller dans les textos, contrôler les sorties et le style vestimentaire de quelqu'un n'a rien d'un comportement normal.

► **À l'aide du violentomètre** qui indique **pour la première fois les conséquences sur les enfants** des comportements violents au sein d'un couple, les femmes peuvent mesurer si elles ont basculé d'un environnement familial sain à un climat insécurisant, prendre conscience de la violence subie et du fait que leur enfant est également victime et en danger.

Cet outil sera distribué aux professionnels de l'enfance : infirmières dans les collèges, dans les PMI (protection maternelle et infantile), animateurs de centres de loisirs... et sera reproduit sur **30 000 sacs à pains** dans 7 villes du Loiret.

Au quotidien, ton partenaire										
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	Accepte tes amies, amis et ta famille	A confiance en toi	Est content quand tu le sens épanoui	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaïsses tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Est jaloux et possessif en permanence	Te manipule	Contrôle tes sorties, habits, maquillage
Te menace de tuer, de te faire du mal, de te déshonorer	Te menace de se suicider à cause de toi	Méprise de diffuser des photos, vidéos de toi	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	Te touche les parties intimes sans ton consentement	T'oblige à avoir des relations sexuelles	Te menace avec une arme	T'oblige à regarder des films pornos	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	"Puis les pleurer" lorsque quelque chose lui déplaît	Méprise de se suicider à cause de toi
TON ENFANT										
EST AUSSI EN DANGER, IL NE PEUT SE PROTÉGER SEUL ET A BESOIN DE VOUS (2 ENFANTS SUR 3 N'ONT PAS DE SIGNES D'ALERTE !) Sa santé, sa sécurité et son développement physique et affectif sont gravement compromis.			ÉVOLUE DANS UN CLIMAT INSÉCURISANT, IL RISQUE DE DÉVELOPPER DES SIGNES D'ALERTE (ANXIÉTÉ, STRESS, REPLI SUR SOI, AGRESSIVITÉ, TROUBLES ALIMENTAIRES ET DU SOMMEIL, DIFFICULTÉS SCOLAIRES, MAUX DE VENTRE ET DE TÊTE...)				ÉVOLUE DANS UN ENVIRONNEMENT FAMILIAL SAIN			

Porter le ruban blanc, signe de responsabilité collective

Le ruban blanc symbolise l'engagement de tous à être concernés et vigilants, à ne jamais commettre d'actes de violences contre les femmes, ne jamais les cautionner ou les passer sous silence.

Ils seront distribués largement, le jeudi 25 novembre de 11h à 14h dans les centre-villes de Gien, Orléans, Pithiviers et Montargis, et lors du match Saran Handball du 26 novembre, à la Halle Mazzuca de Saran, contre Toulouse.



Un lien : stopauxviolences.loiret.fr et un dépliant diffusé dans chaque territoire

Une page a été créée sur loiret.fr afin de **réunir tous les conseils et contacts** pour : repérer au plus tôt les violences conjugales, se protéger, avant et pendant un épisode de violences, prévoir un plan de sécurité en cas de danger, savoir qui alerter, de manière discrète si nécessaire, connaître des droits, être écouté, orienté, ou faire constater des violences.

Des dépliant ont été édités pour les territoires de Gien, Montargis, Orléans, Jargeau, Meung-sur-Loire et Pithiviers, avec les mêmes conseils et les coordonnées locales. Ils sont disponibles dans les Maisons du Département, mairies, associations, gendarmeries et commissariats, auprès des pédiatres et médecins.

Un colloque consacré aux Femmes en situation de handicap victimes de violences

Le Département a participé à la préparation et accueillera le 30 novembre, dans ses locaux (grande Halle du Château de Chamerolles), un colloque régional à destination des professionnels des secteurs sanitaire, social et médicosocial. Il est organisé sous l'impulsion de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, et animé par le Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

III. L'action quotidienne du Département pour prévenir, signaler les violences et prendre en charge les victimes

Dans leur action quotidienne, les services départementaux sont particulièrement sensibilisés et investis dans le repérage des violences conjugales, l'accompagnement éducatif et social des victimes, et la protection des enfants exposés.

- **Les équipes de Protection Maternelle et Infantile (PMI)**

Les professionnels de la PMI ont été sensibilisés et formés depuis 2017 sur cette thématique spécifique, tant sur le repérage que sur la prise en charge et sur les impacts de l'exposition aux violences conjugales sur les enfants.

Les équipes de la PMI sont en première ligne dans cet accompagnement et ce repérage, tout au long du suivi de la grossesse, lors des entretiens périnatal précoces, et dans les premiers mois de l'arrivée d'un enfant. Ces périodes de vie sont souvent des périodes de fragilité particulière pour les couples et les familles.

Dans le cadre de leur mission de prévention, elles développent les actions universelles (à destination de toutes les familles) de prévention, dans le cadre de la démarche *Petit Pas Grand Pas*. Elles effectuent également **des bilans de santé en école maternelle** afin de repérer des difficultés éventuelles et permettre une prise en charge adaptée des enfants.

À la demande des patientes, des certificats médicaux peuvent être délivrés. La PMI s'engage à orienter les victimes auprès des services médico-judiciaires ou de la cellule d'urgence médico-psychologique. Une sensibilisation est également menée auprès des internes de médecine générale stagiaires en PMI.

- **Équipes pluridisciplinaires en Agences départementales des solidarités (ADS)**

Les équipes pluridisciplinaires réunissent différentes spécialités afin de prendre en charge toutes les problématiques des personnes suivies par le Département (hébergement, insertion, vulnérabilité...).

Elles peuvent être également en première ligne en termes de repérage et d'évaluation des situations, en amont d'un éventuel accompagnement social et éducatif des familles.

Ce sont notamment elles qui peuvent évaluer si la victime peut s'engager dans une démarche de protection de son enfant ou s'il est nécessaire de signaler la situation. Elles qui vont accompagner la victime et son enfant dans cette démarche.

Les agents au sein des ADS (anciennement Maisons du Département) ont bénéficié entre 2019 et 2020 d'une sensibilisation d'une demi-journée (cycle de la violence, dispositifs d'aide locaux...) par la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité de la Préfecture.

- **Des intervenants sociaux en gendarmerie pour prévenir les violences**

Le Département du Loiret a recruté et mis à disposition du groupement de gendarmerie départementale deux professionnels pour consolider l'action des Intervenants Sociaux en Gendarmerie (ISG).

Entrées en fonction en juin 2021, les ISG sont intégrées au plus près des forces de gendarmerie, et sont amenées à recevoir toute personne concernée par un volet social (violences conjugales et familiales, situations de détresse et de vulnérabilité...).

Elles ont un rôle de repérage et d'évaluation des situations (notamment non connues par les services sociaux), évaluent la nature des besoins et orientent les personnes vers les services et partenaires compétents.

Ce recrutement a permis de doubler les effectifs sur le Loiret, puisque la mission d'intervenant social est aujourd'hui réalisée par :

- l'association AIDAPHI à hauteur de 2 postes (financés par l'Etat) sur le secteur de la police nationale (ZPN) d'Orléans et de Montargis, pour les femmes victimes de violences exclusivement ;
- le Département à hauteur de 2 postes qu'il finance, sur le secteur gendarmerie et pour toute personne en situation de vulnérabilité. Elles interviennent sur l'ensemble des brigades de gendarmerie du Département et sont basées dans les locaux de la Maison de Confiance et de Protection des Familles (MCPF) de Pithiviers et la caserne de la compagnie de gendarmerie départementale de Gien.



- **Partenariat avec l'AVL pour la mise en place de groupes de paroles**

Fin 2021 seront mis en place avec l'Aide aux victimes du Loiret deux types de groupes de parole sur l'ensemble du département : pour les adolescents témoins/victimes de violences au sein du foyer familial, et pour les adultes victimes de violences conjugales.

Ces groupes de 6 à 8 personnes seront co-animés par deux professionnels dont un psychologue afin de favoriser la prise de conscience et la libération de la parole. Son financement s'élève à 28 000 € partagés entre le Département et l'Etat.

- **Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)**

La CRIP recueille les informations transmises par des professionnels (Éducation Nationale, hôpitaux, médecins, mairies, 119...) ou par des particuliers, en général au sujet d'enfants victimes de carences éducatives ou de violences, mais aussi exposés aux violences conjugales.

Cette centralisation de toutes les informations préoccupantes permet **d'éviter toute déperdition d'informations** et de mieux coordonner l'intervention administrative et l'intervention judiciaire.

Les évaluateurs de la CRIP assurent une première expertise de la situation. Ils croisent les informations provenant de différentes sources : l'enfant lui-même, ses parents, son entourage familial, les professionnels au contact de l'enfant et de sa famille...

Lorsque les violences conjugales sont toujours en cours et en l'absence de possibilité pour le parent victime de protéger son enfant, la situation fait l'objet d'un signalement direct auprès du procureur. La CRIP peut également être sollicitée en post violences conjugales, c'est-à-dire après la séparation. Dans ce cas, l'enfant n'est plus directement exposé aux violences mais peut évoluer dans un contexte qui nécessite une évaluation sociale ou une aide éducative en soutien au parent.

- **Accueil et écoute au sein des CPEF**

Le Département finance les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), lieux où l'on trouve toutes les informations concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle. Il est possible d'y bénéficier de conseils conjugaux, ou de consultations médicales. La dotation du Département s'élève en 2021 à plus de 750 000 €.

Consultations, entretiens et dépistages sont confidentiels, et gratuits pour les mineurs, jeunes majeurs et personnes ne bénéficiant pas de couverture sociale. Ils sont remboursés pour les assurés sociaux. Les CPEF mènent également des actions collectives en établissements scolaires et autres structures collectives (sensibilisation à l'égalité homme-femme, au rapport à l'autre et à la santé sexuelle).

Cette mission est assurée à Orléans Centre, La Source, et Baugency par le Planning familial 45. Les trois autres centres se situent au pôle social de Gien, à l'espace multi-services de Montargis, et au centre hospitalier de Pithiviers.

- **Participation à la coordination des structures institutionnelles et associatives**

Le Département est partie prenante du **protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2019-2022** signé avec le préfet, le procureur et 42 autres structures ayant pris 240 engagements en la matière. Par ailleurs, les services départementaux (dont les ISG) participent régulièrement à la cellule préfectorale pilotée par Vanessa Kerampran, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité.

III. Structures d'accueil et d'accompagnement dans le Loiret

Dans le Loiret, associations, structures et forces de l'ordre travaillent ensemble pour aider à briser le cycle de la violence. Elles accompagnent les femmes victimes, dans l'urgence ou lors d'un parcours judiciaire ; les aident à retrouver confiance, à prendre conscience de l'emprise exercée... Cela sans jugement. Depuis plusieurs années, elles coopèrent afin d'être plus efficaces. **Tous les rendez-vous et entretiens dans les associations sont gratuits.**

- **Le Lieu d'Accueil et d'Ecoute pour les femmes victimes de violences (LAE) - porté par l'AIDPAHI en partenariat avec le CIDFF du Loiret**

Le Lieu d'Accueil et d'Ecoute s'adresse aux femmes victimes de violences, à leurs proches, et aux partenaires rencontrant des femmes victimes de violences. Les femmes sont accueillies dans le respect de la confidentialité et dans un cadre bienveillant afin de leur permettre de révéler une situation de violence, de rompre l'isolement, de trouver une écoute spécifique, de disposer d'un accompagnement.

Le LAé réunit dans un même lieu les compétences de juristes, psychologues, et travailleurs sociaux spécifiquement formés aux violences conjugales et familiales. Les professionnels du LAé reçoivent les femmes dans 4 villes du Loiret : Orléans, Montargis, Gien, et Pithiviers.

- **Le CIDFF du Loiret**

Le CIDFF du Loiret (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) organise des permanences juridiques dans **18 lieux loirétains.**

Les entretiens avec les juristes qualifiés, permettent d'écouter et de rassurer les victimes afin de libérer la parole dans un climat de confiance. Les juristes nomment les violences et les qualifient juridiquement et aident les victimes à élaborer des scénarii de protection. Elles informent les victimes sur la plainte, la constitution des preuves et les modalités de départ du domicile (mesures de protection, résidence des enfants, exercice de l'autorité parentale...). Les juristes peuvent ensuite orienter les victimes vers le Lieu d'Accueil et d'Écoute (LAÉ) ou vers d'autres partenaires compétents.

- **L'Aide aux victimes du Loiret**

L'AVL45 accompagne dans les différentes procédures pénales et/ou civiles, et informe sur l'accès aux droits. **Une équipe pluridisciplinaire** accompagne les victimes tout le long de la procédure : les juristes délivrent les informations juridiques (dépôt de plainte, constitution de partie civile, expertises, confrontation...), l'assistante de service sociale évalue les situations et oriente, les psychologues et criminologue permettent la mise en mots, l'identification et le renforcement des ressources internes et externes. Les entretiens sont gratuits et confidentiels. L'AVL figure également sur la liste des experts auprès de la Cour d'Appel comme Administrateur Ad'Hoc (qui représente et défend les intérêts des mineurs).

L'aide aux victimes du Loiret est la seule association du département agréé par le Ministère de la Justice. Elle est donc l'interlocuteur privilégié pour l'autorité judiciaire dans l'accompagnement des victimes d'infractions pénales.

L'AVL travaille notamment en partenariat avec le conseil départemental, les autorités judiciaires, les services enquêteur de police et de gendarmerie, mais aussi avec les intervenants sociaux et associations du département.

- **Le Planning familial**

Au Planning familial, les femmes viennent pour parler de santé sexuelle, obtenir une contraception ou réaliser une IVG. La **question du consentement, du harcèlement, des violences est posée**. Les entretiens sont l'occasion de rappeler que la violence est aussi psychique, d'engager une réflexion, développer l'esprit critique, de combattre les discriminations, promouvoir l'égalité et la non-violence.

Sites web et contacts :

- **Aide aux victimes du Loiret**
02 38 62 31 62 à Orléans et 02 38 26 54 18 à Montargis association@avl45.fr - www.avl45.fr
- **CIDFF - Centre d'information sur le droit des femmes et des familles**
02 38 77 02 33 contact45@cidffcentrevaldeloire.fr - www.centrevaldeloire-fr.cidff.info
- **LAÉ porté par l'AIDAPHI - Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées**
02 38 52 10 10 lae@aidaphi.asso.fr - <https://www.aidaphi.asso.fr/>
- **Planning familial**
02 38 70 00 20 - contact@planning45.org

TERRITOIRE SOLIDAIRE

<https://stopauxviolences.loiret.fr>

3919



Département du Loiret • Territoire solidaire
45945 Orléans • Téléphone 02 38 25 45 45 • www.loiret.fr

